

Comment démarrer ?

Autour d'un **pilote** qui contacte et invite, rassembler des personnes désireuses de rentrer dans ce type de cheminement.

Constituer un groupe de **5 à 8 personnes** :

- . toute personne d'un établissement (enseignant, parent, personnel, intervenant) ;
- . des personnes d'autres établissements, mennaisiens ou non ;
- . toute personne souhaitant faire un bout de chemin dans le charisme mennaisien.

Un Frère peut être membre à titre personnel.

Prévoir une date et des modalités pour la première réunion.

Comment fonctionner ?

§ Choisir un **responsable** de la Fraternité pour l'année scolaire.

§ Prévoir des réunions régulières : 3 à 6 dans l'année.

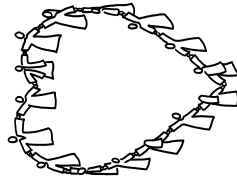
§ Prévenir le Provincial des Frères de Ploërmel de l'existence de la Fraternité.

§ Solliciter un Frère comme **accompagnateur** de la Fraternité.



Nouveau !

Les Fraternités Mennaisiennes



Pour tout renseignement :

www.mennaisien.org

F. Daniel Briant

4, rue François d'Argouges

BP 148

56004 VANNES Cedex

tél : 02 97 47 98 52 fax : 02 97 54 39 04

danielbriant@scolanet.org

Pierre Serrand

Le Val Ernoul

35350 SAINT MELOIR DES ONDES

tél : 02 99 89 18 30

serrandiere@hotmail.com



Septembre 2005

Un temps de partage Un lieu de croissance

Le projet de la Fraternité Mennaisienne

regrouper régulièrement des personnes qui sont motivées pour **vivre et approfondir** leur foi chrétienne et qui vivent **un lien** avec les Frères de Ploërmel

pour

- ↳ le partage, l'échange et la vie fraternelle
- ↳ la croissance sur les plans éducatif, professionnel et spirituel
- ↳ le ressourcement pour un meilleur service dans un souffle mennaisien
- ↳ sous la lumière de Jean-Marie de La Mennais
- ↳ et dans la vitalité du charisme mennaisien sous ses trois aspects : communauté, mission, spiritualité.



Ce que la Fraternité n'est pas

- . un lieu de conseils pour le chef d'établissement
- . une équipe mennaisienne d'établissement, à préoccupation professionnelle, pédagogique et éducative
- . un lieu de recrutement pour des engagements dans un établissement
- . un lieu de débat ou d'échanges intellectuels sur la vie et le projet d'un établissement

La réunion de Fraternité

La réunion est à construire par les membres, avec l'aide du responsable.



Ce qu'elle comporte :

- . un temps d'échange, de partage de vie
- . un temps d'étude, d'approfondissement
- . un temps de prière
- . un temps convivial

L'engagement personnel

Je m'engage comme membre à

- . vivre l'écoute mutuelle dans la simplicité et l'accueil
- . vivre le partage fraternel
- . participer à la Fraternité pour un an
- . être assidu aux réunions de l'année
- . cotiser au bulletin *Source Mennaisienne*



Le responsable de la Fraternité

Il est élu pour une année.

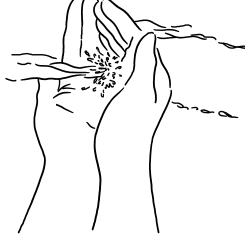
Pour l'année suivante, il est élu à la dernière réunion de l'année.

Ce n'est pas le Frère accompagnateur ou le Chef d'établissement.

Son rôle est de réunir l'équipe, de veiller à ce qu'un calendrier soit établi, d'animer la réunion

Il prépare la réunion, seul ou avec l'aide d'un autre membre de la Fraternité.

Il organise, si c'est possible, en lien avec d'autres Fraternités, un temps fort ou une retraite annuelle.



Le Frère accompagnateur

- est un lien entre la Fraternité et la Congrégation des Frères ;
- est une personne-ressource pour le charisme mennaisien ;
- est missionné par le Frère Provincial.